



CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES



Édition 2024

TOYOTA

TOYOTA MOTOR MANUFACTURING FRANCE

Le mot du président

Conformément aux principes directeurs du groupe Toyota, la fonction Achats de la société Toyota Motor Manufacturing France est guidée par les notions de respect, confiance et loyauté. Ces valeurs ont toujours été et restent l'ADN de notre groupe qui guide nos actions et inspire nos choix.

Nos relations avec les fournisseurs doivent donc s'établir dans un cadre transparent où les fournisseurs sont perçus comme des partenaires placés sur un pied d'égalité.

C'est dans cet esprit de partenariat durable et profitable à tous que nous pouvons formuler des attentes précises que vous retrouverez dans cette charte des Achats responsables. Ce document a pour vocation d'être un cadre de référence commun pour nos équipes Achats et nos fournisseurs. Parce que la fabrication de nos Yaris passe par la confiance que nous vous accordons, nous souhaitons partager avec vous nos engagements y compris en faveur du développement durable et vous intégrer à cette démarche d'amélioration continue.

En tant que président, je souhaiterais attirer votre attention sur quelques points particuliers, à commencer par la sécurité. Elle doit rester notre priorité commune numéro 1. Tout doit être fait et pensé pour ne pas mettre en danger vos équipes ou notre personnel. Aucun compromis avec la sécurité ne pourrait être toléré.

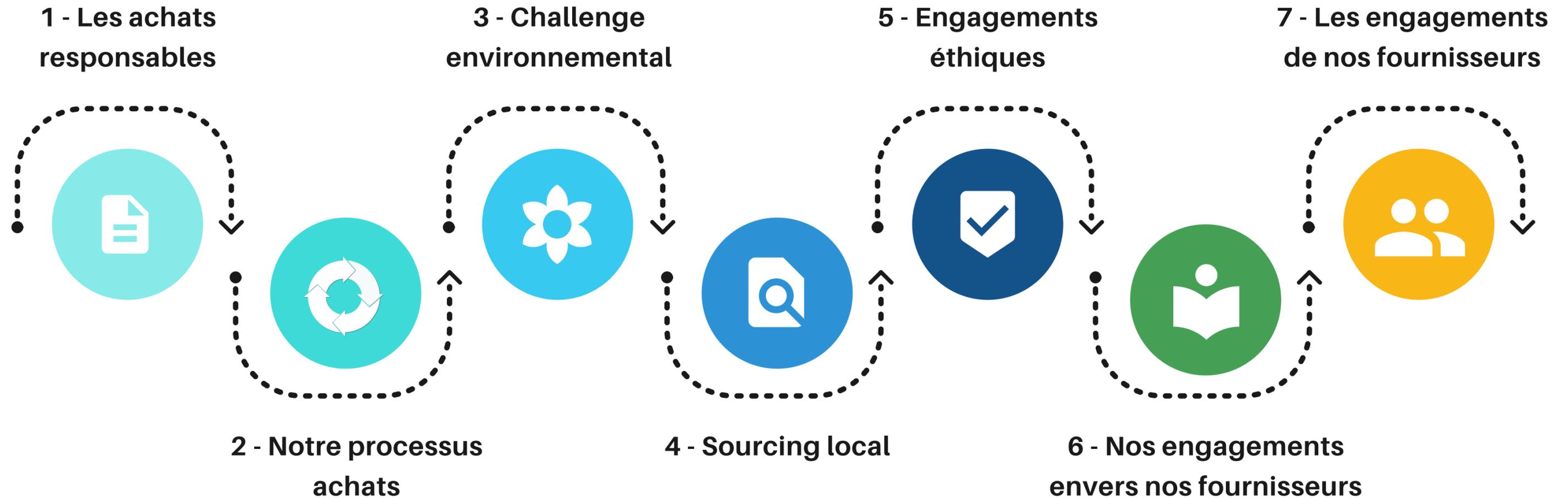
Le second point touche à la qualité. Quel que soit le périmètre de votre intervention, fourniture d'équipements ou de prestations, l'engagement à délivrer la qualité attendue et promise au meilleur coût constitue un de nos critères de sélection. Cette qualité est le ciment d'une performance indispensable tant pour la compétitivité de nos fournisseurs que pour celle de Toyota.

Enfin, la charte des Achats responsables repose sur l'engagement mutuel en termes de responsabilité sociétale et éthique. Nous encourageons fortement nos fournisseurs à adopter des politiques d'entreprise socialement responsables, à commencer bien sûr par le respect des lois et règlements et l'adhésion aux principes édictés par « Le code éthique de Toyota en France ».

Je sais pouvoir compter sur vous, vos équipes et votre société pour mettre en œuvre les principes formulés dans cette charte pour atteindre ensemble un haut niveau de performance.

*Jim Crosbie
Président*

SOMMAIRE





LES ACHATS RESPONSABLES

La fonction achats basée sur notre site Toyota Motor Manufacturing France (TMMF) à Onnaing a pour but de satisfaire les besoins de nos clients internes tout en grandissant avec nos fournisseurs d'une manière durable.

Le service Achats représente la porte d'entrée de TMMF et l'interlocuteur privilégié des prestataires.

Il gère l'ensemble des achats hors-production, nécessaires au bon fonctionnement de TMMF, tels que : l'achat de biens d'équipements, de pièces de rechange, de consommables, de services généraux ou de prestations de service, ...

Nos missions:

Optimiser les dépenses tout en maintenant la satisfaction de nos clients dans le respect des règles TMMF et de la Toyota Way

Développer des relations à long terme avec nos fournisseurs (interlocuteur privilégié)

Promouvoir l'accès à l'information pour les acteurs internes et externes en améliorant la communication

La volonté du service Achats est d'atteindre le plus haut niveau de performance en termes de responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Ce qui se traduit notamment par :

- La réduction des risques liés à la santé et à la sécurité
- La promotion de pratiques éthiques et responsables
- La limitation des impacts environnementaux tout au long du processus d'approvisionnement notamment par l'implication d'acteurs locaux
- La création d'un véritable partenariat avec nos fournisseurs pour favoriser l'innovation et la performance
- La création d'un cadre juridique propice à la confiance mutuelle



"Avant de dire que vous ne pouvez pas faire quelque chose, essayez"

Sakichi Toyoda – Fondateur de Toyota



NOTRE PROCESSUS ACHATS

Le respect du processus achats est un point essentiel pour permettre une meilleure productivité. Les Achats représentent la porte d'entrée de TMMF, ce sont les interlocuteurs privilégiés pour tout fournisseur.

**Les Achats devront être impliqués dans tous les échanges et communications.
Toute proposition commerciale sera transmise en priorité aux Achats.**

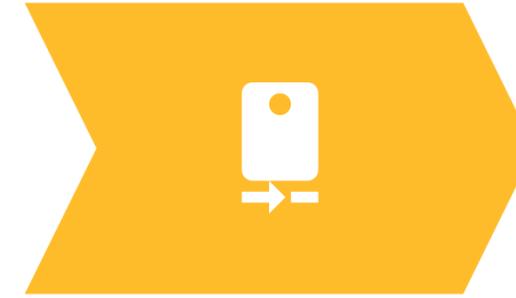
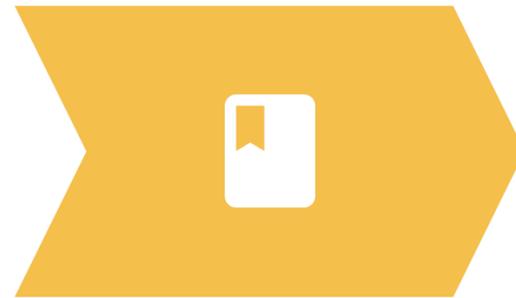
1 - Cahier des charges

2 - Sourcing

3 - Appel d'offres

4 - Contractualisation

5 - Suivi



- Définition des besoins techniques et fonctionnels
- Sollicitation possible de fournisseurs en phase de pré-étude

- Identification des fournisseurs pouvant répondre au besoin
- Benchmark

- Consultation en respect de la politique interne
- Explication du projet et présentation du CDC fonctionnel
- Mise en concurrence ouverte, libre et loyale

- Rédaction du contrat incluant tous les aspects techniques, juridiques et financiers
- Commande au fournisseur

- Evaluation de la prestation
- Démarche Qualité





CHALLENGE ENVIRONNEMENTAL

TMMF est conscient des enjeux environnementaux actuels, et est un acteur engagé pour la préservation de l'environnement. En plus de produire des voitures économes en carburant, le site de Toyota Onnaing est référencé comme étant un site pilote éco responsable. Il est normé ISO14001 et ISO50001.

Pour avoir un impact positif sur l'environnement, Toyota s'est fixé 6 challenges audacieux pour 2050.

Ces challenges portent sur le climat, la préservation des ressources, l'optimisation de l'eau et ont pour but un développement durable.

Toyota Valenciennes est né du concept « *green, clean and lean factory 21st* », un site du 21e siècle, propre, performant et respectueux de l'environnement. De par sa compacité, il a été conçu pour répondre aux besoins organisationnels de la façon la plus juste.

Depuis le 1er janvier 2019, TMMF consomme 100 % d'électricité renouvelable tout comme les 8 autres sites Toyota européens. En 20 ans, TMMF a réduit de plus de moitié ses consommations d'énergie ainsi que ses émissions de CO2.

D'ici 2030, TMMF tend vers une neutralité carbone pour son site de production. Pour y parvenir TMMF s'engage à :

- Simplifier, rationaliser, et améliorer les process et technologies de production pour réduire les consommations
- Convertir l'utilisation du gaz en électricité
- Employer massivement des énergies renouvelables (solaire, géothermie)



Le Toyota environmental challenge 2050

CHALLENGE 1	CHALLENGE 2	CHALLENGE 3	CHALLENGE 4	CHALLENGE 5	CHALLENGE 6
Zéro CO ₂ Nouveaux Véhicules	Zéro CO ₂ Cycle de Vie du Véhicule	Zéro CO ₂ Site de Production	Optimisation de l'Eau	Société basée sur l'Économie Circulaire	Société en Harmonie avec la Nature



SOURCING LOCAL

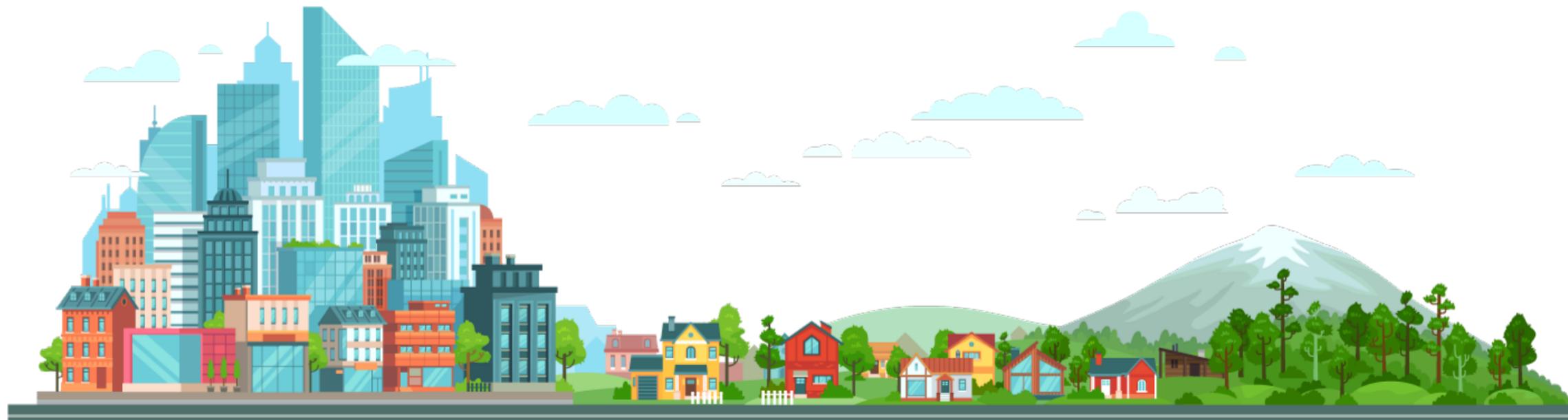
TMMF assure promouvoir des partenariats avec des acteurs locaux. La sélection des fournisseurs et leur maintien dans le panel sont guidés par des critères de responsabilité environnementale et sociale.

TMMF veut contribuer le plus possible à développer l'activité économique dans son secteur d'implantation, et cherche à être un moteur à échelle locale. De plus, le sourcing local est une formidable opportunité de poser un geste positif pour l'environnement.

TMMF favorise l'embauche de proximité afin de contribuer au dynamisme de l'emploi dans la région et de limiter les coûts et l'impact des transports y afférents. TMMF soutient et encourage également les initiatives sportives, culturelles et entrepreneuriales locales.

Nous sommes ouverts à la diversité parmi les fournisseurs, à nouer des relations commerciales avec tous les fournisseurs indépendamment de leur taille, chaque candidat est évalué en fonction de l'offre globale, de sa vision et de l'innovation qu'il nous soumet.

Nous souhaitons que nos fournisseurs et sous-traitants participent également à cette démarche en la déployant dans leur propre sphère d'influence : en valorisant la proximité, en encourageant le recrutement de personnes n'ayant pas un accès à l'emploi facilité pour cause de handicap ou par manque de qualification, en favorisant le développement de fournisseurs désireux de s'engager eux aussi dans la voie de la RSE.





ENGAGEMENTS ÉTHIQUES

TMMF s'applique à avoir une conduite éthique et prohibe, conformément à son Code Éthique, toute pratique abusive ou illégale afin d'éviter toute forme d'atteinte à la probité telle que la corruption, conflits d'intérêts, trafic d'influence, délit d'initié, blanchiment, fraude, pratiques anti-concurrentielles, favoritisme, pots-de-vin, paiement de facilitation...

La négociation et l'exécution des contrats ne doivent pas donner lieu à des comportements ou faits pouvant être qualifiés de corruption active ou passive, de trafic d'influence ou plus généralement de tout manquement au devoir de probité (notamment le détournement de fonds et le favoritisme). TMMF s'engage à détecter et palier les conflits d'intérêts identifiés.

Conformément à la Politique cadeaux de TMMF, tous les collaborateurs TMMF refuseront tout cadeau, avantage ou invitation qui ne serait pas d'une valeur raisonnable ou modeste, notamment lors de périodes de conclusion ou renouvellement de contrat.

Les fournisseurs s'engagent à ne pas offrir de cadeaux, avantages et invitations déraisonnables aux collaborateurs et/ou à leurs proches.

Tout fournisseur ou prestataire s'engage à prohiber tout comportement pouvant comporter une atteinte à la probité, en particulier dans le cas où il agit au nom et pour le compte de TMMF.

Tout fournisseur ou prestataire s'engage à déclarer toute situation de conflit d'intérêt dont il a connaissance.

Ainsi et conformément à la loi Sapin II, tout fournisseur ou partenaire qui serait victime, témoin ou qui soupçonnerait un quelconque manquement au Code d'éthique, est encouragé à effectuer un signalement en utilisant la procédure d'alerte mise en place par TMMF.

Toute partie prenante peut effectuer un signalement éthique par le canal de son choix :

- Via le Conseiller Ethique : conseiller.ethique@toyotafr.fr
- Via la plateforme Alertcys : www.alertcys.io

Ce deuxième canal garantit l'anonymat total pour l'auteur du signalement.

Aucune pénalité ou mesure discriminatoire ne sera mise en place contre un partenaire commercial qui ferait usage de ce système d'alerte de bonne foi et sans intention de nuire.

En tout état de cause, TMMF garantit la confidentialité de l'identité de la personne ayant donné l'alerte, les faits reportés et la personne mentionnée dans le rapport. La divulgation des faits s'effectuera dans le strict respect de la réglementation applicable.



NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS FOURNISSEURS

Partenariat durable

TMMF a la volonté de développer des relations sur le long terme avec ses fournisseurs. Les prestataires sont perçus comme de vrais partenaires, essentiels à la productivité de l'entreprise. Nous privilégions ainsi une vision à long terme avec eux.

Équité de traitement

TMMF sélectionne ses fournisseurs au cours d'un processus achats transparent et équitable, indépendamment de toute influence. Le choix se fera en fonction de critères prédéfinis et de la justesse de l'offre répondant au cahier des charges. TMMF assure une égalité de traitement entre les différents fournisseurs.

Confiance mutuelle et innovation

TMMF a la volonté d'instaurer un climat de confiance avec ses fournisseurs, celle-ci s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et de bénéfices mutuels.

Confidentialité réciproque

TMMF s'engage à maintenir confidentielle toute information technique ou commerciale que le fournisseur lui communiquera. Ces informations ne seront utilisées à aucune autre fin que celles prévues et seront traitées avec le respect dû.

TMMF attend de ses fournisseurs qu'ils prennent les mêmes engagements, et les mesures nécessaires afin de garantir le respect des droits de propriété intellectuelle applicable.

Respect des délais de paiements

TMMF s'engage à respecter les délais de paiements convenus dans les clauses du contrat et conformément à la loi en vigueur.





LES ENGAGEMENTS DE NOS FOURNISSEURS



Des achats responsables respectant la Toyota Way et nos valeurs





LES ENGAGEMENTS DE NOS FOURNISSEURS

Des achats responsables respectant la Toyota Way et nos valeurs



Santé et sécurité : agir pour les autres

TMMF accorde une grande importance à la santé et la sécurité de ses membres ainsi que de ses prestataires externes. Chaque fournisseur doit donc mettre en place une politique du 0 incident. TMMF attend de ses fournisseurs qu'ils fournissent à leurs employés un environnement de travail respectant les normes applicables en matière de santé et de sécurité.

Observer attentivement

Chaque fournisseur est amené à se rendre sur le terrain pour toute prestation afin de répondre au besoin avec l'expertise la plus complète.

Poursuivre notre quête d'amélioration

Chaque fournisseur se doit de sans cesse améliorer ses processus pour être le plus productif et favoriser l'innovation. Il doit également être source de proposition dans l'amélioration de nos processus.

Stimuler la curiosité

TMMF encourage ses fournisseurs à avoir une vision à long terme, à être créatifs et source de proposition. Le challenge quotidien est nécessaire pour une meilleure productivité et susciter l'innovation.

Travailler avec intégrité

Les fournisseurs s'engagent à respecter le Code du travail en vigueur ainsi que les Droits de l'Homme.

Montrer du respect aux autres

Être fournisseur de TMMF signifie également l'intégration dans notre groupe. Le prestataire sera en relation avec le service Achats mais également avec les différents acteurs nécessaires au projet. Le travail d'équipe est essentiel à la réussite et nous encourageons la communication, le partage des idées, le suivi...

Créer des opportunités de développement

Chaque fournisseur s'engage à prendre connaissance de la présente charte et à la communiquer à tout son personnel en relation avec TMMF.

Des achats responsables respectant les enjeux environnementaux et sociaux



Respect du processus achats responsables

Les fournisseurs s'engagent à respecter le processus achats de TMMF. La porte d'entrée est le service Achats qui représente l'interlocuteur privilégié pour les prestataires.

Protection de l'environnement

Les fournisseurs s'engagent à respecter les normes environnementales en vigueur dans leur secteur d'activité et à respecter la politique menée par TMMF en matière d'environnement et de gestion des déchets. Le Fournisseur met tout en œuvre pour approcher les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement et s'attache à la protection de la nature, au maintien de la biodiversité et des écosystèmes, à combattre l'épuisement des ressources naturelles, et à une saine gestion des déchets et des substances toxiques.

Respect des engagements commerciaux

Les fournisseurs s'engagent à proposer le prix le plus juste possible pour répondre au besoin demandé. Si le fournisseur n'est pas en mesure de répondre au cahier des charges il se doit de refuser et de ne pas proposer l'impossible.

Respect du cœur de métier

Chaque fournisseur s'engage à respecter leur domaine de prédilection et à refuser toute offre faisant appel à des compétences qu'ils n'ont pas ou engageant des ressources qu'ils ne possèdent pas (temps, effectif...).

Lutte contre le harcèlement et la discrimination

Le fournisseur prohibe toute discrimination. Le fournisseur s'engage également à prohiber toute forme de harcèlement au travail, qu'il soit physique, verbal, sexuel ou psychologique.

Respect du Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

Le fournisseur s'engage, pour tout traitement de données personnelles effectué, à se conformer au RGPD, ainsi qu'à toute autre loi, directive ou règlement qui lui serait applicable. Ces informations ne seront utilisées à aucune autre fin que celles pour lesquelles elles ont été prévues.

Ethique professionnelle

Le fournisseur s'engage à respecter l'ensemble des réglementations qui lui sont applicables en matière de lutte contre la corruption (voir p.8 de la charte). Le fournisseur s'engage, en cas difficultés économiques conséquentes menaçant la continuité de son activité, à en informer TMMF dans les meilleurs délais.

Devenir fournisseur ou partenaire de TMMF, c'est partager les valeurs et objectifs de la présente charte et s'y conformer en tout point. Y déroger peut constituer un manquement à son obligation contractuelle, susceptible d'entraîner en cas de gravité une cessation de la relation commerciale.

Pour en savoir plus,
veuillez-vous référer à notre site Internet ou contactez
votre interlocuteur achats habituel